

QUINZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL

PALAIS DES NATIONS GENEVE

21 JANVIER 2013

DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DE LA FRANCE

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso félicite la France pour la soumission de son rapport au titre du second cycle de l'Examen Périodique Universel, signe de l'intérêt qu'elle a toujours porté aux procédures et mécanismes du Conseil des droits de l'homme.

Ma délégation remerciepour l'exposé sur les différentes initiatives et actions entreprises par la France pour mettre en œuvre les différentes recommandations issues de son premier examen en 2008, faisant suite au rapport intermédiaire déjà soumis en 2010.

Le Burkina Faso note particulièrement avec satisfaction les efforts entamés dans le cadre de la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, la protection des droits des femmes immigrées et de celles victimes de violences.

La protection des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme constitue également une préoccupation pour la France, qui ne ménage aucun effort pour rendre effectifs les droits et libertés individuels et collectifs à tous ceux qui en sont privés.

Le Burkina encourage la France à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre de ses recommandations, et lui recommande de ratifier les autres conventions internationales sur les droits de l'homme auxquelles elle n'est pas partie, notamment celle relative aux droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Je vous remercie.

Monsieur Sougouiri (Dieudonné)
Desiré
Ambassade Burk